

Le droit de mourir - 1/2

L'euthanasie : Vincent Humbert, un jeune homme de 21 ans, vit l'enfer au quotidien depuis son accident de voiture. Devenu tétraplégique, muet et aveugle il a demandé le droit de mourir au président de la République.

Tous d'abord, qu'est-ce que l'euthanasie ? Il se définit comme le " fait de donner sciemment la mort à une personne atteinte d'une maladie incurable et souffrant de manière insupportable, en général poursuivi pénalement en France sous la qualification d'assassinat, mais qui peut donner lieu à la prise en compte par la juridiction de jugement de la raison qui a poussé le délinquant à agir afin de diminuer la peine prononcée ".
Dictionnaire du vocabulaire juridique, Litec.

Vincent Humbert, un jeune homme de 21 ans, à écrit au président de la République pour lui demander le droit de mourir. En effet, le jeune homme a été la victime d'un accident de voiture en septembre 2000 qui à changé sa vie. Dans le coma pendant 9 mois, les médecins avaient annoncé que Vincent, s'il se reveillera sera un "légume". Mais voulu que Vincent se réveilla, tétraplégique, muet et aveugle avec l'ouïe intacte et. Comme seul moyen de communiquer le pouvoir de bouger sa main droite.

Ci-dessus, la lettre qu'il a envoyé au Président :

Monsieur Chirac,

Tous mes respects, Monsieur le président. Je m'appelle Vincent Humbert, j'ai 21 ans, j'ai eu un accident de circulation le 24 septembre 2000. Je suis resté 9 mois dans le coma. Je suis actuellement à l'hôpital Hélio-Marins à Bercks, dans le Pas-de-Calais.

Tous mes sens vitaux ont été touchés, à part l'ouïe et l'intelligence, ce qui me permet d'avoir un peu de confort.

Je bouge très légèrement la main droite en faisant une pression avec le pouce à chaque bonne lettre de l'alphabet. Ces lettres constituent des mots et ces mots forment des phrases.

C'est ma seule méthode de communication. J'ai actuellement une animatrice à mes côtés, qui m'épelle l'alphabet en séparant voyelles et consonnes. C'est de cette façon que j'ai décidé de vous écrire. Les médecins ont décidé de m'envoyer dans une maison d'accueil spécialisée. Vous avez le droit de grâce et moi, je vous demande le droit de mourir.

Je voudrais faire ceci évidemment pour moi-même mais surtout pour ma mère; elle qui a tout quitté de son ancienne vie pour rester à mes côtés, ici à Berck, en travaillant le matin et le soir après m'avoir rendu visite, sept jours sur sept, sans aucun jour de repos. Tout ceci pour pouvoir payer le loyer de son misérable studio. Pour le moment, elle est encore jeune. Mais dans quelques années, elle ne pourra plus encaisser une telle cadence de travail, c'est à dire qu'elle ne pourra plus payer son loyer et sera donc obligée de repartir dans son appartement de Normandie.

Mais impossible d'imaginer rester sans sa présence à mes côtés et je pense que tout patient ayant parfaitement conscience est responsable de ses actes et a le droit de vouloir continuer à vivre ou à mourir.

Je voudrais que vous sachiez que vous êtes ma dernière chance. Sachez également que j'étais un concitoyen sans histoires, sans casier judiciaire, sportif, sapeur-pompier bénévole.

Je ne mérite pas un scénario aussi atroce et j'espère que vous lirez cette lettre qui vous est spécialement adressée. Vous direz toutes mes salutations distinguées à votre épouse. Je trouve que toutes les actions comme les pièces jaunes sont de bonnes oeuvres.

Quant à vous, j'espère que votre quinquennat se passe comme vous le souhaitez malgré tous les attentats terroristes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président touché par le jeune homme à déclaré à la mère de la victime : "Qu'il reprenne goût à la vie, c'est

Le droit de mourir - 2/2

un ordre du président de la République. "

Jean-François Mattei réaffirme son refus de légiférer sur l'euthanasie, bien que **88% des Français s'y déclarent favorables**.

D'après l'article 221-1 du code pénal " L'homicide commis volontairement est qualifié de meurtre ", le fait de donner la mort à autrui constitue un meurtre. Il est puni de trente ans de réclusion criminelle ".

Je clot cette article en souhaitant la meilleur mort qu'il est possible Vincent Humbert et remercie sa mère, Marie Humbert, (et lui aussi d'ailleur) pour le soutient et pour le courage dont elle fait part.